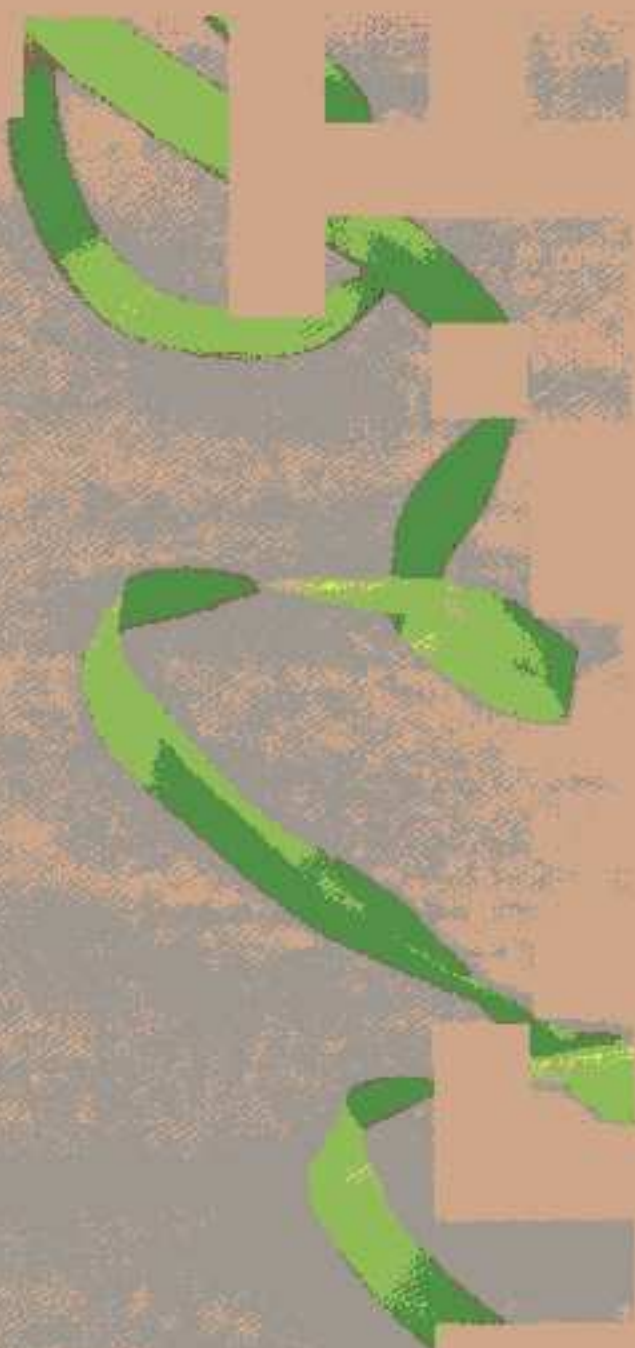




CFA **SPORT ANIMATION TOURISME**

Formation des Éducateurs Entraîneurs Sportifs



PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le titulaire de ce diplôme exercera au sein de :

- **Structures associatives** (clubs sportifs, instances dirigeantes, fédérales ...)
- **La Fonction Publique** (communes, pays, communautés de communes ...)
- **Structures commerciales** (clubs de vacances, secteur du tourisme, organismes de loisirs ...)

CONTENU DE LA FORMATION

9 Unités de Compétences (UC) réparties en 3 domaines

Domaine Professionnel

- Participer au fonctionnement de sa structure
- Communiquer en situations professionnelles
- Concevoir un projet et son évaluation

Domaine Pédagogique

- Animer différents publics
- Concevoir des cycles d'apprentissage

Domaine Technique

Maîtriser les outils et techniques liés aux activités gymniques :

- **Mention Activités Gymniques Acrobatiques (AGA) :**
 - Gymnastique artistique
 - Gymnastique acrobatique
 - Trampoline
- **Mention Activités Gymniques d'Expression (AGE) :**
 - Gymnastique Rythmique
 - Twirling Bâton
 - Activités gymniques dansées

1 Unité d'adaptation à l'Emploi

- Collaborer à la Gestion, la Communication et au Marketing dans le champ du Sport
- Préserver la santé par les Activités Physiques et Sportives
- Enseigner en langue anglaise



BPJEPs

ACTIVITÉS GYMNASTIQUES

BPJEPs ACTIVITÉS GYMNASTIQUES DE LA FORME ET DE LA FORCE



INFOS

BPJEPS Activités Gymniques de la Forme et de la Force

Mentions Activités Gymniques Acrobatiques Activités Gymniques d'Expression

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation par Apprentissage, en Contrat de Professionnalisation ou contrats aidés
- Organisée en alternance 3 jours employeur / 2 jours CFA
- Certifications en cours de formation
- Durée de formation : 2 ans

QUI PEUT ACCÉDER A LA FORMATION

- Les licenciés pratiquant dans un club
- Les salariés d'une association, d'une collectivité...

COMMENT ACCÉDER A LA FORMATION

Il convient :

- d'être âgé au minimum de 18 ans
- d'être titulaire du PSC 1 (Prévention et Secours Civiques - Niveau 1)
- de satisfaire aux épreuves de sélection

STATUT DE L'APPRENTI PENDANT LA FORMATION

- > Educateur sportif stagiaire en alternance entre le CFA et la structure employeur
- > Titulaire d'un livret Jeunesse et Sports (valable 3 ans)
- > Titulaire d'un contrat de travail

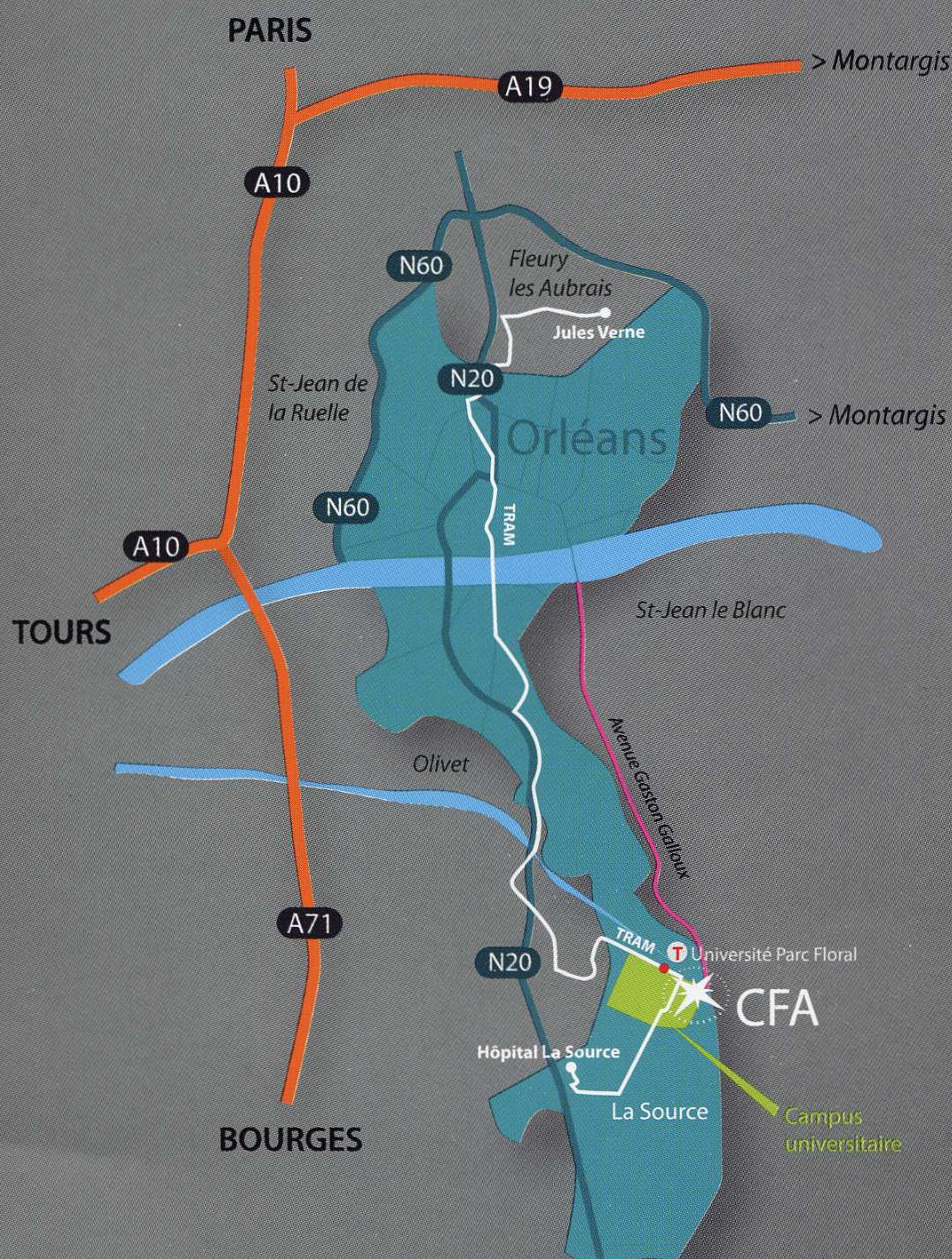
COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire du BPJEPS Activités Gymniques de la Forme et de la Force – Mentions Activités Gymniques Acrobatiques (AGA) / d'Expression (AGE)

- possède la qualification professionnelle nécessaire à l'animation, l'initiation, l'encadrement, l'organisation et la promotion de sa discipline
- intervient auprès des publics enfants, adolescents, adultes, seniors
- dispense les pratiques suivantes : Trampoline, Acro Sport, Tumbling, Agrès, Gymnastique Rythmique, Twirling Bâton, Aérobie, ...

QUI PEUT EMPLOYER UN APPRENTI

- > Les associations (clubs, comités, ligues...)
- > Les collectivités territoriales (municipalités, intercommunalités...)
- > Les structures privées



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CFA DES MÉTIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME
4 rue du Carbone
45100 ORLÉANS LA SOURCE
02 38 49 88 10
courriel@arfassec-cfasports.fr
www.cfasports.fr



BPJEPS
ACTIVITÉS
GYMNIQUES